

Ram Tam Tam des Coëvrans

À DESTINATION DES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE ET DES PARENTS

N°41
Octobre 2026

ISSN 2801-7889

+ d'infos :
Tél : 02 43 66 32 00
rpe@coevrons.fr - www.coevrons.fr



santé
famille
retraite
services

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVrons

Actu/infos flash.....	3
Le change des enfants	4-6
Exposition indirecte aux écrans	7-8
Rubrique assmat' :	9-10
Découverte : Le SITP.....	11
Fiche Technique	12

Les temps forts

Conférence « Jouer aujourd'hui pour grandir demain »

Dans le cadre de l'Événement petite enfance, Dimitri Charrier nous invitera à explorer les bienfaits du jeu libre et de la libre découverte des objets par le jeune enfant. Cette conférence mettra en lumière la place et le rôle des adultes, parents comme professionnels, pour accompagner l'enfant dans ses explorations et soutenir son développement.

➡ Mercredi 14 octobre à 20h au centre social le Trait d'Union à Evron.



Sur inscription auprès du RPE

Événement petite enfance des Coëvrans

Comme chaque année, n'hésitez pas à participer à l'Événement Petite Enfance, réunissant les différents acteurs du territoire.

Cette année, il se déroulera du **14 au 23 octobre** à Evron avec pour thème : « Le jeu ».



Temps forts, spectacles, conférence sont au programme !

Soirée échanges de pratiques

Mis en place au printemps, le RPE vous propose deux derniers temps d'échanges pour cette fin d'année !

Temps d'échanges en petit groupe, il permet aux assistantes maternelles de prendre du recul sur leur quotidien, échanger à partir de situations concrètes, autour de leur expérience, ses questionnements et leurs réussites !

Les deux derniers temps de l'année :

- ⇒ Lundi 9 novembre : Assistantes maternelles exerçant à domicile
- ⇒ Lundi 7 décembre : Assistantes maternelles en MAM

Au Centre social le Trait d'Union à 20h.
Sur inscription auprès du RPE
(place limitée)

SAE : Créer jouer recycler

Pour la **S**emaine d'**A**nimation **E**xceptionnelle à venir, le RPE vous propose une matinée en partenariat avec le service prévention déchet de la Communauté de communes des Coëvrans.

➡ **Lundi 9 novembre**
Salle communale, La Chapelle Rainsouin

➡ **Mardi 10 novembre**
Salle communale, Neau

➡ **Jeudi 12 novembre**
Salle communale, Vimartin sur Orthe



Contacts

Par téléphone :
02 43 66 32 00

Par mail :
rpe@coevrons.fr

Sur rendez-vous :

À la mairie d'EVRON (Rue Hertford) et possibilité de se déplacer sur les autres communes

En ligne sur :
www.coevrons.fr

Retrouvez les infos sur le groupe Facebook Relais Petite Enfance

Accueil et départ : mise à jour pour les assistantes maternelles !

N'oubliez pas, à chaque arrivée et départ d'un enfant accueilli, il est obligatoire de le déclarer à la PMI sur le site : commesurdesroulettes.lamayenne.fr

Vous avez aussi l'obligation d'indiquer vos disponibilités (ou non-disponibilités tous les 6 mois) sur le site de la C.A.F www.monenfant.fr

Pensez à actualiser vos informations sur ces deux sites.

Comité de rédaction

Gaëlle RAGAINÉ
Cécile THAREAU
Aurélien BUSSON

Infos flash

EMPLOYEUR : RAPPEL DECLARATION

Employeurs, la déclaration de votre salarié à date régulière est obligatoire, n'oubliez pas de la faire avant le 5 du mois suivant la période travaillée !

La déclaration peut être effectuée dès la dernière intervention mensuelle de votre salarié.

Cela permet de garantir une paie sans retard à votre salarié et le bon calcul de ses droits sociaux (retraite, chômage, RSA, prime d'activité...).

Si vous utilisez le Cesu et avez activé l'option d'avance immédiate au moins 24 heures avant de déclarer, vous bénéficierez dès ce mois de la réduction d'impôts correspondante.

Avant de finaliser votre déclaration, assurez-vous de vérifier les informations saisies afin d'éviter tout prélèvement erroné de cotisations.

NOUVEAU DOCUMENT DE REFERENCE

Le référentiel national de connaissances et de savoir-faire communs des professionnels de la petite enfance.

Elaboré en complément du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, il mentionne les savoir-faire et connaissances nécessaires à l'appropriation et à la mise en œuvre des pratiques de qualité que ce dernier énonce.

Le référentiel recense les connaissances et savoir-faire attendus pour tout professionnel accueillant de jeunes enfants, quel que soit son diplôme initial, sa filière de formation ou son lieu d'exercice.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant exerçant en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), aux assistants maternels exerçant à leur domicile, au sein des maisons d'assistants maternels (MAM) ou en crèches familiales, ainsi qu'aux auxiliaires parentaux intervenant au domicile des parents.



Le document est toujours organisé en quatre grandes parties :

- Connaître les besoins des enfants pour y répondre au quotidien,
- Organiser l'activité professionnelle avec les enfants au quotidien,
- Accueillir et accompagner les parents et la famille de chaque enfant,
- Situer son activité professionnelle,
- Organiser l'activité dans le cadre professionnel.

Retrouvez le sur : <https://solidarites.gouv.fr/>

L'essentiel

Le congé supplémentaire de naissance

Le congé supplémentaire de naissance permet de passer plus de temps avec son enfant, en venant s'ajouter au congé maternité, paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption.

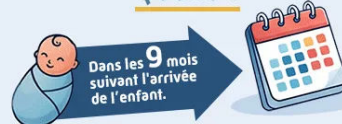
Pour qui ?



Combien de temps ?

1 ou 2 mois fractionnables en 2 périodes de 1 mois.
pour chacun

Quand ?

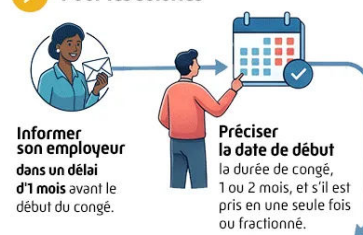


À quelles conditions ?

- ✓ Être assurés actifs : en activité ou au chômage.
- ✓ Remplir les conditions d'ouverture de droit dans le cadre de l'arrivée d'un enfant.
- ✓ Avoir déjà pris l'intégralité de son congé maternité, paternité et accueil de l'enfant ou adoption pour les salariés, et la période minimale pour les travailleurs indépendants.

La démarche

> Pour les salariés



Important
C'est ensuite l'employeur qui fera la transmission à la caisse primaire d'assurance maladie en charge de l'indemnisation. En principe, aucune autre démarche n'est nécessaire pour le salarié, cependant la caisse peut demander des justificatifs.

> Pour les travailleurs indépendants, artistes auteurs, salariés de particuliers et personnes inscrites à France Travail



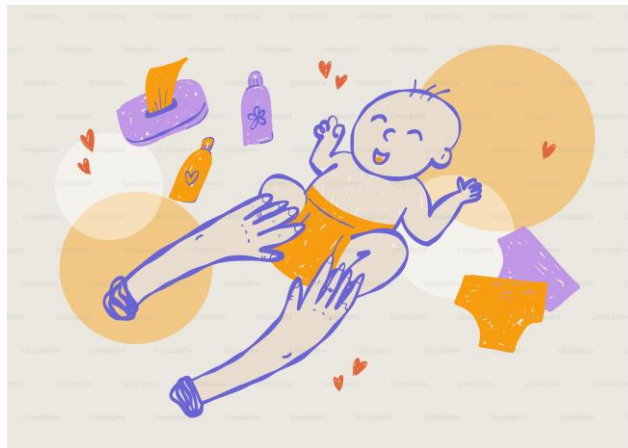
Dossier : le change des enfants

Changer la couche est un temps d'échange privilégié entre l'enfant et l'adulte.

Ce moment de partage est à la fois un soin technique où des règles d'hygiène strictes doivent être respectées, mais également un moment où le respect de la pudeur et de l'autonomie de l'enfant doivent être pris en compte favorisant ainsi le bien-être de l'enfant.

Ce soin nécessite que l'adulte soit disponible pour l'enfant. Le change doit donc être un soin réfléchi et pensé tant dans sa réalisation, que dans le choix du lieu où il sera réalisé. Toujours avoir à l'esprit que tout doit être à portée de main !

Lors du change de la couche de l'enfant, il faudra aussi prendre en compte son développement psychomoteur, son autonomie et lui expliquer ce qui lui est fait et pourquoi.



Deux techniques de changes possibles en fonction de l'âge et des acquisitions :

• En position allongée

Le change se fera en position allongée pour les plus petits. Il faudra accompagner l'enfant en lui apportant la sécurité émotionnelle et physique nécessaire pour vivre au mieux ce moment.

Il n'est plus recommandé de soulever un enfant par ses jambes pour effectuer le changement de couche. Il s'agira d'accompagner l'ensemble de son corps en le faisant pivoter sur le côté pour respecter son développement psychomoteur.

Comme le dit Bougribouillon : « ces gestes et accompagnement de l'enfant sont aussi valables lorsque l'on prend ou pose un bébé au sol : soutien par la base et enroulement, c'est toute la journée dès qu'on manipule bébé ».

• En position debout

Lorsqu'un enfant a acquis la position debout de façon stable et autonome, pourquoi ne pas proposer un change debout !

Cela permettra également de le rendre acteur du soin, en le sollicitant pour certaines étapes (retrait du pantalon, mouiller le gant, jeter à la poubelle la couche...).

Ainsi ses acquisitions seront valorisées, il développera son autonomie, sa confiance en lui-même et commencera à prendre soin de lui, tout en prenant conscience de son corps.

Ce soin est aussi un moment privilégié dans votre relation et peut être utilisé pour favoriser l'éveil de tous les sens. Il permettra de mettre des mots sur les parties du corps en expliquant les étapes de celui-ci, tout en étant rassurant, respectueux de son intimité, disponible et à l'écoute de ses besoins et de son consentement.

Il vous permettra également à vous professionnels d'avoir ce regard observateur notamment sur son intégrité physique, les différents maux qu'il peut avoir, ses réactions et acquisitions.

Prendre le temps ...



Nos gestes professionnels, répétés tant de fois, peuvent être parfois trop rapides et trop brusques. Lorsque nous sommes acculés par le temps car il y a trop d'enfants à changer en même temps, alors nous mécanisons les gestes et tenons peu compte de ce qui se passe réellement pour l'enfant. Il est soulevé, installé à plat dos sur la table de change, même s'il marche déjà depuis un certain temps. Ensuite tout s'enchaîne. La couche est défaits, roulée sous ses fesses ou jetée. Les fesses sont lavées à grande eau, alors même qu'elles sont juste un peu humides à cause d'un petit pipi. Puis elles sont séchées et enveloppées dans une nouvelle couche. Lorsque l'enfant refuse d'écartier les jambes on s'étonne et on le sermonne : il faut bien se laver ! Ah oui, mais ce n'est sans doute pas la manière la plus respectueuse de le faire !

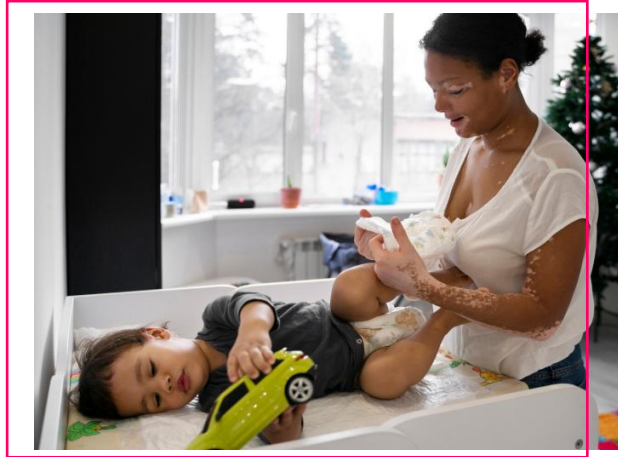
Il faut prendre son temps ! Et pour cela il ne faut pas qu'il y ait trop d'enfants dont la couche est à changer en même temps. Donc pas de changes systématiques avant ou après la sieste, quand ce n'est pas avant ET après la sieste, ou en fin de matinée ou d'après-midi ! Seules les couches lourdes d'urines ou chargées de selles sont à changer. De ce fait un enfant peut conserver sa couche assez longtemps s'il n'a pas de selles. Il doit être changé une à deux fois par jour, selon ses besoins et son temps de présence à la crèche, plus s'il est petit. Ne pas prévoir un temps de change systématique nous permet de prendre le temps et d'envisager **un accompagnement au change**, qui évitera tout geste mécanique et de ce fait peu approprié en termes de respect, de bienveillance et d'apprentissages.

Accompagner les enfants à changer leur couche cela signifie surtout de prendre en considération son développement psychomoteur et son intérêt propre pour le soin. S'il marche il n'y a plus de raison de l'installer sur la table de change, et ce particulièrement lorsqu'il n'y a que des urines dans sa couche. Alors il peut essayer d'enlever sa couche : les collants à détacher représentent déjà **une aventure**. La mettre ensuite dans la poubelle en est une autre : car oui comment s'ouvre le couvercle de cette poubelle ? En appuyant avec ses pieds sur une pédale ? Ça c'est très étonnant ! Il faudra recommencer de nombreuses fois pour bien comprendre le phénomène. Ensuite il peut choisir sa nouvelle couche : elles sont toutes un peu pareilles, mais choisir c'est toujours mieux.

Puis il faut s'essuyer (car se laver lorsqu'il y a seulement du pipi n'est pas très utile) : avec du papier que l'on jette dans les toilettes. Et alors il convient d'apprendre à tirer la chasse d'eau pour faire disparaître le papier. Et ça c'est aussi particulièrement intéressant. Mais si vous préférez que l'enfant soit lavé, il suffit de lui donner le gant de toilette humide, qu'il mettra ensuite dans le panier à linge : encore une pédale sur laquelle il faut appuyer pour que le couvercle s'ouvre ! Mettre la nouvelle couche est aussi une aventure : il peut se mettre à cheval sur un genou de l'adulte ou sur une petite chaise ou rester debout lorsque le professionnel est aguerri au change debout, et... hop on ferme les collants adhésifs.



Et si l'enfant est allongé sur la table de change pour une toilette plus minutieuse ou parce qu'il ne marche pas encore, il est toujours possible du lui présenter plusieurs couches pour qu'il choisisse, de faire des gestes lents, doux et agréables, en tournant bien l'enfant sur le côté pour ôter et mettre la couche. C'est-à-dire que l'on bannit le geste qui consiste à soulever les jambes du bébé en le tirant par les pieds, car cela peut avoir des conséquences néfastes pour ses hanches. Ce mouvement de rotation sur le côté est l'occasion pour lui d'attraper éventuellement un objet posé sciemment afin que le temps de change soit aussi l'occasion pour lui de jouer et donc d'avoir plaisir à se trouver ici, avec un professionnel ravi de le voir accomplir cet exploit !



Cela veut dire de ne pas exposer le corps nu du bébé devant tout un chacun. Lorsque les tables de change sont intégrées aux salles de jeux des enfants et que des adultes passent, il faut penser à préparer une serviette qui pourra recouvrir l'enfant éventuellement. Mais il faut surtout penser que le lieu n'est pas propice à la discussion entre adultes mais à l'intérêt de l'adulte pour l'enfant. Le soin c'est l'occasion d'une rencontre entre un adulte et un enfant, une discussion autour de ce qui se passe pour l'enfant, de manière sereine et tranquille. Les couches sont changées dans la salle de bain, en toute intimité, avec un enfant et un adulte enfant et non avec le groupe d'enfants présents censés attendre leur tour. Les enfants ne se promènent pas nus non plus et il est inutile de « vérifier » la couche de chaque enfant : soit on lui propose de changer sa couche, soit on estime que ce n'est pas nécessaire, mais évitons de renifler les petits derrières ou de soulever les bodys pour « vérifier » ce qui pourrait nous échapper !

Et pour finir, un enfant peut aussi choisir le moment qu'il souhaite pour aller changer sa couche. Il peut aussi être prévenu si cela s'avère indispensable afin qu'il termine son jeu et prenne le temps de l'accepter. Des petites astuces qui permettent parfois d'éviter des drames inutiles dus aux rapports de force, de toutes façons très inégaux...

FICHE MEMO – SANTE ENVIRONNEMENTALE

- Disposer une serviette éponge sur le matelas à langer en plastique.
- Nettoyer à l'eau et au savon le plan de change en dehors des périodes d'épidémie.
- Changer régulièrement les couches.
- Nettoyage de la peau à l'eau et eau savonneuse si besoin suivi d'un séchage soigneux par tamponnage.

► Bon à savoir

L'utilisation d'un désinfectant régulier peut créer des résistances, mieux vaut les utiliser aux périodes de contamination. La peau de bébé est fragile et les substances chimiques contenues dans certains produits ou les couches peuvent passer plus facilement dans son corps provoquer des irritations de la peau ou des démangeaisons. Ne pas utiliser de produits contenant des parfums pouvant provoquer des réactions allergisantes chez les enfants. L'eau et le savon suffisent à une hygiène journalière.

Exposition indirecte aux écrans : près de 5 heures par jour pour les bébés !

Une étude américaine montre que chez les 8-25 mois, l'exposition indirecte aux écrans est plus importante que le temps passé directement devant un écran. La télévision allumée, le smartphone utilisé par les parents ou un écran simplement visible font partie de l'environnement numérique quotidien des tout-petits. Au total, cette exposition indirecte représente entre 66 % et 75 % du temps total que l'enfant passe en contact avec la télévision et les appareils mobiles.

Pour mesurer l'exposition numérique des tout-petits, des chercheurs américains ont interrogé 252 parents d'enfants âgés de 8 à 25 mois. Les questionnaires portaient sur les usages des enfants, mais aussi sur les écrans utilisés par les adultes en leur présence. Les enfants, âgés de 16 mois en moyenne, étaient exposés quotidiennement et directement aux médias numériques pendant près de 2 h 21 par jour. L'exposition indirecte, notamment lorsque la télévision fonctionnait en arrière-plan, atteignait près de 4 h 56 par jour, soit plus du double du temps d'utilisation directe.



- Une exposition plus forte le week-end

Les résultats varient selon les jours. En semaine, l'exposition indirecte atteignait environ 4 h 41 par jour contre près de 5 h 33 le week-end. En semaine, jouer seul restait nettement l'activité dominante, ce qui n'était pas le cas le week-end, où l'exposition indirecte aux écrans l'égalait.

- La télévision en arrière-plan, très présente

Les chercheurs ont également étudié les appareils utilisés par les adultes en présence de l'enfant. Pour les smartphones, 75 % des parents indiquaient que leur enfant était présent lorsqu'un adulte l'utilisait contre seulement 24,7 % qui rapportaient que l'enfant l'utilisait lui-même. Le constat est similaire pour la télévision : 66 % des enfants étaient présents lorsqu'un adulte la regardait, contre 37,6 % qui la regardaient eux-mêmes directement.

- Des écrans présents aux repas

L'étude montre aussi que la présence des écrans varie selon les activités. Pendant les jeux, une source numérique était visible en arrière-plan environ 23 % du temps et audible environ 28 % du temps. Lors des repas, elle était visible près de 20 % du temps et audible environ 36 % du temps. Autrement dit, pendant les repas, la distraction était surtout sonore, alors que pendant le jeu, les distractions visuelles et sonores étaient associées. Les chercheurs soulignent que le bruit ou les images provenant d'un écran peuvent constituer une distraction dans des moments où l'enfant joue, mange ou échange avec l'adulte.

- Le smartphone de l'adulte fait aussi partie de l'environnement de l'enfant

Le téléphone des adultes mérite une attention particulière. Les parents interrogés déclaraient l'utiliser activement pendant les jeux avec leur enfant près de 39 % du temps. Même lorsqu'il n'était pas utilisé, le smartphone restait visible environ 57 % du temps et audible 67 % du temps lors des moments de jeu. Les chercheurs notent d'ailleurs que la quasi-totalité des parents interrogés avaient leur smartphone à portée de main pendant les moments de jeu, beaucoup reconnaissant que l'appareil constituait une source de distraction même sans usage actif. Les auteurs estiment que ces usages indirects peuvent réduire les occasions d'interactions attentives et d'échanges avec l'enfant. Ils invitent donc à ne pas considérer uniquement le temps pendant lequel le tout-petit regarde lui-même un écran mais aussi la place des écrans dans son environnement quotidien.



- L'influence du niveau socio-économique

L'étude révèle aussi des différences selon le niveau socio-économique des familles. Les foyers aux revenus plus modestes rapportent une utilisation plus fréquente de la télévision en arrière-plan. À l'inverse, ce sont les foyers aux revenus plus élevés qui rapportent davantage de distractions visuelles, par exemple une télévision allumée mais en sourdine. Les auteurs ne notaient pas de différence marquée sur les distractions sonores en fonction du niveau de revenu. Les auteurs précisent que ces écarts ne traduisent pas nécessairement des différences de valeurs éducatives entre familles, mais plutôt des contraintes matérielles différentes, comme l'espace de vie disponible, les options de garde ou les horaires de travail.



- Une exposition qui augmente avec l'âge

L'utilisation directe des écrans augmentait avec l'âge. Les chercheurs constatent surtout qu'elle venait s'ajouter à l'exposition indirecte plutôt que la remplacer. Autrement dit, lorsque l'enfant grandit, les écrans qu'il utilise lui-même ne semblent pas prendre la place de ceux déjà présents dans son environnement : l'exposition totale augmente. Le temps que les parents eux-mêmes passent sur leur téléphone augmente aussi avec l'âge de l'enfant, indépendamment du niveau socio-économique du foyer.

- Pour les professionnelles de la petite enfance

Cette étude permet d'expliquer aux parents que la question des écrans ne concerne pas seulement l'activité pendant laquelle un enfant regarde une vidéo ou joue sur une tablette. Un écran allumé en arrière-plan ou un téléphone utilisé à proximité fait également partie de son environnement. L'occasion également de leur rappeler les recommandations en matière d'écrans. **À savoir : avant 3 ans, tout écran est proscrit, y compris en fond sonore. C'est en explorant son environnement et en interagissant avec les adultes qui l'entourent que l'enfant peut développer sa capacité d'attention. À noter que les écrans sont également proscrits dans les lieux d'accueil depuis juillet 2025.**

La rubrique des assmat' : L'automne

En ce début d'automne, la nature nous offre une multitude de trésors à découvrir. Ils constituent de précieux supports pour proposer aux jeunes enfants des ateliers de manipulation favorisant l'exploration sensorielle, la motricité fine, la curiosité et le plaisir d'expérimenter.

ATELIER MANIPULATION AUTOMNE



COMPTINES – EXTRAIT CD RPE

Les feuilles sont tombées

Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été
Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été

Y en a qui sont pleines de taches
Y en a des rouges et des dorées
Elles font du bruit quand on y marche
On aime bien les faire craquer

Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été
Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été

Y en a qui sont encore vertes
D'autres qui sont comme rouillées
Toute la terre en est couverte
On aime bien les ramasser

Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été
Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été

Quand on en voit de très jolies
Dans un livre on les fait sécher
Puis un jour on les recopie
Sur une page de cahier

Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été
Les feuilles sont tombées
C'est la fin de l'été

Sylvestre Anne



PUREE DE NOIX

50g de noix non salées

2 cuillères à café d'huile de
noix ou de colza

Mixez les noix avec un mixeur hachoir puissant ou un blender. Pour cette recette, il est conseillé d'utiliser un petit bol mixeur de 350 ml environ. Si vous disposez d'un bol mixeur plus grand, n'hésitez pas à augmenter les quantités de la recette proportionnellement à sa taille.

Pour obtenir de la poudre : mixez par petites impulsions de 3 secondes, en évitant de mixer en continu pour ne pas transformer la noix en une pâte non lisse.

Pour obtenir une pâte : lorsque les noix sont réduites en poudre, ajoutez l'huile. Ensuite, remixez jusqu'à obtenir une pâte bien lisse.



GRATIN DE POTIMARRON

500g de potimarron
500g de pommes de terre
200ml de crème liquide
200ml de lait
200g de fromage de chèvre (bûche)
2 gousses d'ail
1 pincée muscade
ciboulette

Préchauffer le four à 200 °C.

Laver soigneusement le potimarron, pommes de terre et ciboulette;

Éplucher le potimarron et les pommes de terre, puis couper-les en très fines lamelles.

Hacher ail et ciboulette.

Dans un saladier, mélanger les lamelles de légumes avec la crème, le lait, l'ail écrasé, la ciboulette hachée et la muscade moulue.

Couper en petits morceaux le fromage de chèvre et incorporer-les au mélange. Remuer bien.

Transférer le tout dans un plat allant au four.

Enfourner pendant 40 minutes à 180°C, chaleur tournante.

MON HERISSON

Qu'est-ce qui pique, pique, pique
Qu'est-ce qui pique quand on le prend
?

C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Qu'est-ce qui trotte, trotte, trotte
Dans les allées du jardin ?
C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Qu'est-ce qui croque, croque, croque
Les insectes et les vers blancs ?
C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Qu'est-ce qui lape à petits bruits
Le lait que je mets pour lui ?
C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Qu'est-ce qui roule, se met en boule
Sous les feuilles du groseillier ?
C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Qu'est-ce qui se cache et s'endort
Quand il fait bien froid dehors ?
C'est mon hérisson, Mesdames
C'est mon hérisson ! (*bis*)

Agnès Chaumié et Hélène Bohy

« Mot d'enfant »

« Est-ce que j'ai des fissures aux yeux, moi aussi ? » (ride)

« Je me suis croqué la langue »



Découvertes : Service d'Intervention Très Précoce

Service structure

Dans le cadre du 3ème plan autisme 2013-2017, les structures sanitaires et médico-sociales de la Mayenne se sont engagées, avec l'ARS, **dans une réflexion de repérage, de diagnostic et d'interventions précoces pour les enfants avec autisme ou troubles envahissants du développement.**

L'APEI Nord Mayenne et l'Adapei53 ont choisi de mutualiser leurs moyens pour créer un service d'intervention très précoce (SITP) en Mayenne.

Le SITP accompagne de très jeunes enfants, âgés de moins de 24 mois au moment de leur accueil. Ces enfants souffrent de troubles du spectre autistique suspectés ou confirmés par l'évaluation d'une équipe pluridisciplinaire de diagnostic (service de Pédopsychiatrie de la Mayenne).

L'âge de l'enfant doit se situer entre 0 et 30 mois maximum, l'objectif visé étant de repérer les troubles avant 24 mois.

>> ADMISSION

Avant l'âge de 24 mois, le diagnostic de TSA peut être complexe. L'admission doit se faire sur notification de la CDAPH, mais celle-ci peut intervenir postérieurement aux premiers contacts, initiés par les professionnels ayant signalé la difficulté de l'enfant (médecin traitant, CAMPS, PMI, CMP...)

>> MISSIONS

La mission d'un SITP est d'assurer la mise en œuvre d'un projet d'intervention construit pour chaque enfant par une équipe pluridisciplinaire et/ou inter-services (SITP/CAMPS, SITP/CMP...), validé par un médecin pédopsychiatre.

Ce projet s'articule autour de quatre axes :

- Soutenir les parents et l'environnement dans l'appréhension des particularités et besoins de l'enfant,
- Soutenir et favoriser le développement de l'enfant,
- Contribuer au diagnostic,
- Accompagner l'orientation de l'enfant au moment de sa scolarisation et préparer le relais avec les partenaires de l'Éducation Nationale et/ou les partenaires de services d'accompagnements spécialisés.

>> EQUIPE ET FONCTIONNEMENT

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'un médecin pédopsychiatre, d'un psychomotricien, d'un psychologue et d'un éducateur de jeunes enfants.

La spécificité du SITP est de travailler au plus près du lieu de vie de l'enfant. Les professionnels proposent des interventions fréquentes (plusieurs fois par semaine à quotidiennes) à domicile, sur le lieu de garde, et/ou au service.

>> CONTACT

4, place Jean-Baptiste Colbert 53940 SAINT BERTHEVIN - 02 43 04 40 23 - secreteriat.sessad@apeinordmayenne.com

Fiche technique n°25 : Article de puéricultures, maison - quelques recommandations

1000jours et partenaires donnent quelques repères et recommandations en matière de santé environnementale concernant le choix et l'utilisation du matériel de puériculture et des jouets.



Laver systématiquement le textile et le linge de lit avant usage.

Eviter les traitements « anti » (anti acarien, anti feu, anti froissage) et les imprimés plastiques risquant d'être mis à la bouche.

Pour lutter contre les acariens, laver régulièrement le linge à 60 degrés.

Pour assouplir le linge, préférer le vinaigre blanc (détartrant) à l'assouplissant.

► Bon à savoir

Les textiles subissent depuis la collecte des fibres à la mise en rayon de nombreux traitements. Le lavage permet de les éliminer. Les motifs plastiques peuvent contenir des phtalates dont certains sont classés perturbateurs endocriniens. Les adoucissants contiennent des parfums qui sont très allergisants pour la peau des bébés. Il est possible de le remplacer par du vinaigre blanc qui a un effet adoucissant sur le linge.

Vérifier la présence de l'étiquette CE et respecter les recommandations d'usage (0-3ans).

Eviter les jouets parfumés, trop bruyants.

Aérer les jeux et jouets neufs, les laver si possible.

Il existe des labels qui apportent des garanties supplémentaires : NF environnement, Oeko text...

Pour les jouets en plastique d'occasion, vérifier qu'ils soient en bon état (non mordillés, pas de pièces cassées, plastique récent...)



► Bon à savoir

La réglementation jeux et jouets des moins de 3 ans est plus protectrice car les enfants mettent à la bouche les objets. L'aération et le lavage permet d'évacuer des polluants contenus dans les jeux et jouets.

Tout jouet en plastique abîmé car mordillé, libère des polluants.

Les normes pour les jouets et jeux changent vite : restez vigilants sur les jouets d'occasion (usure et ancienneté)



Pour le bricolage, choisir des produits avec l'étiquette A+ (très faibles émissions en polluants volatils) ou avec un label environnemental de qualité.

Eviter de participer aux travaux lorsque l'on est enceinte.

Penser à aérer davantage la pièce dans laquelle des travaux ont été effectués et s'y installer si possible 1 mois après la fin des travaux.

Eviter de stocker trop de produits de bricolage dans le logement et refermer soigneusement les couvercles.

► Bon à savoir

Les produits de bricolages contiennent des polluants.

L'aération permet de diminuer la pollution intérieure.